



Énergie NB Power

P.O. Box 2000/C.P. 2000
515 King Street/515, rue King
Fredericton, NB
Canada E3B 4X1
www.nbpower.com
www.energienb.com

Communiqué

Le 28 septembre 2004

Énergie NB participe au programme national «Allume et Économise»

Fredericton – En octobre, Énergie NB se joindra au Bureau de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada et aux fabricants et aux détaillants des appareils d'éclairage pour monter la campagne «Allume et Économise» visant à encourager l'achat de lampes fluorescentes compactes peu énergivores.

La technologie des lampes fluorescentes compactes (LFC) s'est améliorée notablement au cours des dernières années. Une LFC produit la même illumination qu'une ampoule incandescente et consomme jusqu'à 75 % moins d'énergie. Il y a toute une gamme de formes et de capacités de LFC conçues pour utilisation à l'intérieur ou à l'extérieur. De plus, leur prix a diminué sensiblement. Une LFC répondant aux normes ENERGY STAR coûte maintenant moins de cinq dollars. Mieux, tandis qu'une ampoule incandescente typique a une vie maximale de 1000 heures, une LFC dure de 5 000 à 10 000 heures.

Le ministre de l'Énergie, Bruce Fitch, a loué la participation d'Énergie NB au programme, et il espère que les citoyens du Nouveau-Brunswick voudront allumer et économiser au cours du mois prochain. «Notre ministère appuie pleinement le programme. Ce genre d'initiative peut avoir un effet sur les économies d'énergie. C'est bon pour l'environnement, et cela met de l'argent dans les poches de notre population», de dire M. Fitch.

Bob Crawford, vice-président de Distribution et Service à la clientèle Énergie NB, a noté qu'un client qui essaie cette sorte de changement peut économiser de l'énergie et de l'argent. «Maintenant, quand les fabricants, les détaillants et les entreprises d'électricité font front commun, c'est l'occasion de rêver d'essayer une LFC. La qualité de la lumière est la même, les ampoules durent plus longtemps et la consommation d'énergie est de loin inférieure», selon Crawford.

Les avantages des LFC ne se limitent pas à l'efficacité énergétique et aux économies d'argent. Le gouvernement du Canada a lancé le «Défi d'une tonne» voulant que chaque Canadien et Canadienne réduise ses émissions de gaz à effet de serre d'une tonne, ou environ 20 %, par an. Si chaque foyer canadien remplace même une ampoule incandescente traditionnelle par une LFC répondant aux normes ENERGY STAR, le pays réduira ses émissions de gaz à effet de serre de quelque 397 000 tonnes. C'est le même effet qu'une réduction de 66 000 autos pendant une année, et signifie des économies de plus de 73 millions de dollars en frais d'énergie annuels.

Énergie NB sensibilisera ses clients aux avantages des LFC au moyen de sa facture, de son site Web et de ses conseillers en énergie. L'étiquette ENERGY STAR indique des produits qui utilisent moins d'énergie et sont fabriqués conformément à des normes plus élevées.

04/09/28

Personne-ressource des médias – Bob Scott, Énergie NB, au (506) 458-6850.

04/09/28